



cessation de paiement et démission

Par **vj3117**, le **06/04/2011** à **19:07**

Bonjour,

Je suis salarié en CDI dans une entreprise qui vient de se mettre en cessation de paiement. Jusque là j'étais en chômage partiel. Le tribunal va décider demain entre liquidation ou redressement judiciaire. Hors j'ai un entretien d'embauche dans une autre entreprise qui me demande quand je pourrais être libre. Comment se passe la démission en cas de cessation de paiement, à qui dois je m'adresser et quel est le temps de préavis ?

Cordialement

Par **P.M.**, le **06/04/2011** à **19:23**

Bonjour,

Le préavis est normalement à respecter, je vous conseillerais de prendre contact avec le mandataire judiciaire dès qu'il sera désigné...